



SUISSE

Taxe UNITAID: quand voyager peut sauver des vies

Solidarité internationale : une taxe d'un franc sur les billets d'avion en 2015 ?

Début de nouvelle année rime souvent avec bonnes résolutions. Et si la Suisse, à ce titre, décidait d'instaurer en 2015 la taxe sur les billets d'avion à l'instar des treize autres pays qui l'ont déjà fait depuis son introduction en 2006 sous l'impulsion des présidents Chirac et Lula ? Cette taxe est variable selon les pays. En France, seul pays d'Europe à l'avoir introduite, elle est de 1 euro pour un court ou moyen-courrier. Elle est directement intégrée dans le prix du billet et passe donc totalement inaperçue pour le voyageur vu son très faible montant.

Grâce à cette très légère ponction, plus de 2 milliards de dollars ont été récoltés jusqu'ici. Ils ont été affectés à la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Gérée par UNITAID, ONG hébergée par l'OMS à Genève dont le président est l'ancien ministre français Philippe Douste-Blazy, cette taxe, qui représente les deux tiers des revenus annuels d'UNITAID a permis, entre autres, de soigner 8 enfants sur 10 dans le monde concernés par le VIH.

C'est à ce point important que la décision de François Hollande, sans aucune concertation préalable, de retirer 25 millions d'euros de la contribution 2015 de la France à UNITAID (85 millions au lieu de 110) pour la verser à la lutte contre Ebola aura des conséquences sur le traitement médicamenteux pour 200 000 enfants.

Certes, la France est, de loin, le plus gros contributeur d'UNITAID, mais cette décision a suscité, entre autres, la colère bien compréhensible de l'association de lutte contre le sida française AIDES, membre de Coalition PLUS, union internationale d'associations de lutte contre le sida dont fait partie le Groupe sida Genève. Faut-il en effet rappeler qu'aujourd'hui encore 1,5 million de personnes meurent chaque

année de cette maladie qui a tué 40 millions de personnes en 30 ans ?

UNITAID compte 28 pays membres et une fondation, ce qui est beaucoup et peu à la fois, sur les 194 pays que compte notre planète. Toutefois, le Maroc vient d'adopter la taxe sur le billet d'avion et le parlement japonais devrait en faire de même prochainement, ce qui équivaldrait à augmenter les rentrées de 100 à 150 millions de dollars.

Et la Suisse ? Philippe Douste-Blazy a déclaré dans une interview donnée au *Temps* en octobre 2014 qu'"il aimerait beaucoup que la Suisse, un pays généreux, puisse suivre l'exemple du Maroc et instaurer une taxe d'1 franc en classe économique et de 2 francs en classe affaires, personne ne s'en rendrait compte et cela sauverait des millions de gens."

Le premier pas dans cette (bonne) direction a été donné grâce au conseiller national socialiste valaisan Mathias Reynard qui a déposé en décembre une interpellation demandant au Conseil fédéral de se positionner sur cette question. A suivre.

Didier Bonny



La Suisse a consacré près de 3 milliards de francs à l'aide publique au développement en 2013. Si celle-ci a connu une augmentation ces dernières années par rapport à son PIB¹ et en regard des autres pays de l'Organisation de coopération et de développement (l'OCDE), la Confédération reste installée au milieu du classement.

Santé mondiale : combien donne la Suisse ?

La coopération au développement bilatérale de la DDC et l'aide humanitaire dans le secteur de la santé



L'aide Suisse au développement est principalement assumée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). La Direction du développement et de la coopération (DDC) est l'organe du DFAE en charge de la coopération internationale. Lui incombe notamment l'aide humanitaire de la Suisse. L'action de la DDC dans le domaine de la santé porte principalement sur trois thèmes : le renforcement des systèmes de santé, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et l'amélioration de la santé sexuelle, reproductive et infantile. La DDC intervient dans des pays à faibles et moyens revenus, dans des contextes stables ou fragiles, ainsi que dans des économies en transition.

Dans le domaine de la santé, la Suisse a la particularité d'être un pays tiraillé : d'un côté sa tradition humanitaire et les moyens financiers importants en tant que pays riche qu'elle pourrait mettre dans l'amélioration de l'accès aux traitements, et de l'autre la nécessité qu'elle a de préserver les intérêts de son industrie pharmaceutique puissante et pourvoyeuse en emplois qualifiés. La DDC reconnaît elle-même dans son document "Politique de la santé de la DDC" que la Suisse joue donc un rôle stratégique "en cherchant à concilier les intérêts économiques de ses entreprises et les efforts mis en place pour réduire les inégalités en matière de santé dans le monde".

Autre point original de l'aide au développement helvétique : la Suisse préfère soutenir des projets directement dans les

pays concernés plutôt que de soutenir des organisations internationales, alors même que nombre d'entre elles ont leur siège sur son sol. La DDC a ainsi une infrastructure importante, à la fois en Suisse et dans les pays soutenus, active tant dans la gestion de l'aide que dans son évaluation. Dans cette optique également, le Conseil fédéral est davantage "disposé à examiner les possibilités de prélever une taxe de solidarité sur les billets d'avion ou de soutenir une taxe sur les transactions financières (...) si la communauté internationale (dans son ensemble) manifeste un élan dans ce sens".

La Suisse ne contribue pas à UNITAID

Notre pays contribue à hauteur de 10 millions de francs à l'ONUSIDA et de 6 millions à d'autres programmes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme reçoit quant à lui chaque année 10 millions de francs de la confédération. La Suisse ne contribue toutefois pas à UNITAID. Le Conseil fédéral s'est, en effet, opposé par deux fois à tout soutien à l'ONG, considérant notamment dans une réponse au Conseiller national Carlo Sommaruga que "sa préférence pour la mobilisation des moyens destinés à financer la coopération au développement (allait plutôt) vers un mécanisme budgétaire traditionnel". Si la taxe UNITAID était introduite en Suisse, elle pourrait générer plus de 35 millions de francs par année pour la lutte contre les pandémies, soit plus de trois fois plus que ce verse notre pays au Fonds mondial.

Miguel Limpo

¹ PIB : produit intérieur brut

>> Interview

Mathias Reynard, Conseiller national valaisan (PS), a demandé au Conseil fédéral de se prononcer sur la mise en place de la taxe UNITAID sur les billets d'avion.

A quand la taxe UNITAID en Suisse ?



© J.-P. Dubuis

Comment avez-vous connu UNITAID ?

Mathias Reynard : A vrai dire, le plus étonnant est que je ne connaissais pas UNITAID il y a quelques mois, alors que l'organisation est basée à Genève. Il est certain que de très nombreux parlementaires suisses sont dans la même situation. J'ai été sensibilisé au travail d'UNITAID par plusieurs apparitions de Philippe Douste-Blazy¹ dans la presse helvétique en automne 2014. En outre, un député au Grand Conseil valaisan d'un autre parti que le mien m'a interpellé à ce propos en me suggérant d'intervenir au niveau national. Cela prouve que nous avons la possibilité de dépasser le clivage gauche-droite dans ce dossier.

Pourquoi avez-vous interpellé le Conseil fédéral au mois de décembre dernier ? Quelles

dispositions proposez-vous ?

J'estime que la Suisse a un rôle à jouer dans ce projet. Pour le moment, le Conseil fédéral s'est toujours opposé à l'instauration d'une taxe de solidarité sur le trafic aérien. Mais vu la dynamique internationale, les programmes d'austérité et les besoins de financements, je demande au Gouvernement de reprendre cette réflexion. Il s'agit pour l'instant d'une interpellation demandant au Conseil fédéral de se positionner et d'évaluer également d'autres pistes de mécanismes de solidarité innovants.

Où en est cette proposition et quand pensez-vous qu'elle pourrait aboutir ?

L'interpellation a été déposée le 10 décembre 2014. Le Conseil fédéral est chargé d'y répondre d'ici le mois de mars 2015.

En fonction de celle-ci, il faudra peut-être envisager de relancer le débat avec une proposition plus contraignante, ou porter le dossier devant la commission responsable du dossier. Pour l'heure, nous pouvons constater un certain intérêt médiatique et des réactions très positives dans la population suite au dépôt de cette intervention. C'est déjà une première victoire !

A ce sujet, vous êtes le premier représentant politique en Suisse à intervenir directement auprès du Conseil fédéral. Alors que le Maroc dernièrement et le Japon prochainement ont inscrit à leur programme cette taxe sur les billets d'avion, pourquoi la Suisse est-elle restée silencieuse jusqu'à ce jour ?

Cela n'est pas tout à fait exact. Il y a dix ans, le Conseiller national Carlo Sommaruga avait tenté de sensibiliser le Conseil fédéral aux mécanismes de financement innovants. De même, en 2010, le Conseiller national Jean-Claude Rennwald avait demandé, via une motion, d'introduire en Suisse une taxe de solidarité internationale sur le trafic aérien. Cette motion, que le Conseil fédéral recommandait de rejeter, avait finalement été classée. Mais il est vrai que les interventions sur ce dossier sont extrêmement rares. En Suisse, il faut beaucoup de temps pour changer les choses. J'espère que le positionnement du gouvernement est en train d'évoluer en faveur de tels mécanismes.

Est-ce une proposition qui fait l'unanimité au sein du monde politique suisse ?

Il est clair que si la proposition faisait l'unanimité, elle aurait déjà été adoptée. Toutefois, suite aux réactions de parlementaires après le dépôt de mon intervention, il semble qu'il y ait une chance au Parlement. Nous pourrions peut-être dépasser le clivage gauche-droite. Pour cela, il faudra un important travail de sensibilisation auprès des députés. Il s'agira de montrer aux parlementaires les effets impressionnants que nous pouvons obtenir

au niveau mondial dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Pensez-vous que certaines propositions du Président d'UNITAID, Philippe Douste-Blazy, comme celles de taxer les transactions financières, Internet, la téléphonie mobile ou les ressources énergétiques pourraient voir le jour en Suisse ?

Ce serait évidemment très positif. Ce sont des mesures qui permettent d'établir un

minimum de solidarité entre ceux qui profitent de la mondialisation et ceux qui en sont aujourd'hui les victimes. Je suis très favorable à l'introduction d'une taxe sur les transactions financières par exemple. J'estime que la Suisse devrait jouer un rôle beaucoup plus actif dans ce domaine au niveau international. Pour l'instant, le Conseil fédéral est très réservé sur ces questions.

Propos recueillis par Nicolas Gevaert

(1) Philippe Douste-Blazy est le président d'UNITAID, voir son interview dans Remaides N°90, hiver 2014.



Comment fonctionne la machine UNITAID ?

UNITAID ambitionne de pouvoir fournir en traitements et en moyens de diagnostic plus de 15 millions de personnes d'ici fin 2015. Son rôle ne se limite toutefois pas à acheter et livrer tests, vaccins ou traitements. La transformation du marché de ces produits pharmaceutiques est en effet un de ses objectifs stratégiques majeurs. Des commandes de très gros volumes de traitements antirétroviraux auprès des entreprises pharmaceutiques contribuent par exemple à une baisse générale du prix de ceux-ci. L'ONG marque par ailleurs un point d'honneur à favoriser le développement de traitements génériques à destination des populations les plus pauvres de la planète. Ainsi, UNITAID s'inscrit plus dans

une optique de solidarité internationale aux répercussions profitables à tous que dans une logique d'aide à des pays pauvres vers des pays riches.

L'un des points forts d'UNITAID réside assurément dans son modèle de financement innovant. En effet, plus de la moitié de ses fonds proviennent d'une taxe sur les billets d'avion adoptée à ce jour par neuf pays (Cameroun, Chili, Congo, France, Madagascar, Mali, Maurice, Niger et Corée du Sud). La Norvège, quant à elle, lui reverse une partie de sa taxe écologique sur l'émission de CO². Au total, 66 % des 1,6 milliards de dollars collectés depuis sa création en 2006 proviennent de ces modes de contribution qui pourraient inspirer une nouvelle façon de concevoir la levée de fonds à l'international. Le reste du financement provient de sources plus traditionnelles, telle que les subventions gouvernementales, (28 pays membres) et la Fondation Bill et Melinda Gates. L'avantage de ce modèle est qu'il ne souffre par directement des crises économiques qui sévissent dans nombre des pays membres et des restrictions budgétaires qui y sont souvent associées. Les 300 millions de dollars annuels qu'investit UNITAID pour

la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose restent ainsi relativement stables ; ce qui permet de concevoir des programmes à long terme.

L'agence est capable de mettre autour d'une même table les responsables politiques, les représentants de la société civile et les professionnels des secteurs technologique et pharmaceutique. La partie opérationnelle est quant à elle déléguée à des partenaires externes, parmi lesquels Médecins sans frontières, le Fonds mondial, UNICEF ou encore l'OMS et Coalition PLUS. Ceux-ci ne sont pas de simples exécutants : ils élaborent et soumettent des propositions de projets à UNITAID, qui décide du financement de ces derniers et détermine notamment s'ils contribuent à atteindre les objectifs de transformation du marché des médicaments et d'impact sur la santé publique. Cette approche orientée résultat et efficacité était jusqu'ici cantonnée à l'économie privée. Elle s'enracine désormais de plus en plus dans la culture des organisations non gouvernementales et des associations.

Pour en savoir plus : www.unitaid.eu

Inès El-Shikh